

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Étaient présents : B. JACQUEMARD, E. GUYOT, B. LLORET, M. GIRARD, E. HUOT-MARCHAND, A. MAZINGUE-DESAILLY, J. VILLALON, R. PESCHEUX, M. BOULAY, P. BOULET, A. PINCHEMAILLE, C. MONIS-ARRAIOL, E. WERFELI.

Absents excusés :

B. VIOLETTE pouvoir à E. HUOT-MARCHAND

E. MIGNON

Le Conseil Municipal a été précédé de 3 présentations :

- le projet de lotissement de 17 lots dont 1 lot pour 5 petites maisons pour des logements sociaux

- une information sur le Plan Local d'Urbanisme pour arrêt au prochain Conseil Municipal du 16 octobre 2018

- la présentation du projet d'un appel d'offres pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens route de Beaudreville et aménagements de sécurité

La séance est ouverte à 23 H 08.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer l'indemnité au receveur municipal,

DECIDE l'acquisition de la parcelle D n° 680,

DECIDE de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité de la commune de Gometz la Ville à compter du 5 novembre 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 45.

En Mairie, le 3 octobre 2018

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD

